

# Portrait du territoire

Bienvenue dans un territoire unique, dynamique et idéal pour vivre, que vous ayez 24 ans ou 72 ans, que vous aimiez la nature ou la ville.

## Un peu d'histoire...

Les 20 communes de Limoges Métropole font partie de l'**ancienne région administrative du Limousin**, qui était composée de 3 départements: **la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne**. Son chef-lieu était Limoges, regroupant 37,7 % de la population régionale. Région rurale, agricole et industrielle, elle garde ses caractéristiques encore aujourd'hui.

Depuis la loi NOTRe de 2015, le territoire Limousin a été intégré à la région Nouvelle-Aquitaine, fusionnant ainsi avec le Poitou-Charentes et l'Aquitaine.

## Un territoire idéal entre ville et nature

Limoges Métropole regroupe des communes où il fait bon vivre, disposant d'un **cadre naturel exceptionnel**.

Tout d'abord, Limoges, la ville centre, dispose de tous les avantages d'une grande ville tout en étant **à proximité d'espaces naturels privilégiés** et en ayant ses propres **parcs et jardins**.

Quant aux villes alentours, parcs, jardins, forêts et sentiers sont là pour satisfaire les envies de tous les habitants. À **Saint-Junien**, il est possible de visiter le **site Corot**, un milieu naturel préservé dédié au peintre du même nom, qui puisait son inspiration dans la beauté de cet endroit. Sur les **Bords de Vienne**, des kilomètres de **promenades** sont à faire et sont d'ailleurs l'un des endroits les plus appréciés de la Métropole. Côté aquatique, le **lac de Saint-Pardoux** (situé à 30 minutes de la ville-centre) répond aux attentes de tous les habitants de la Communauté urbaine, proposant des plages et activités nautiques, de l'accrobranche, du tir à l'arc ou du VTT, mais également des chemins de randonnée.

De plus, **des jardins sont présents partout dans toute la Communauté urbaine**. Le Jardin aux Oiseaux à Couzeix, les Jardins de la Borie à Solignac, le parc de l'Aurence à Limoges, le parc paysager et animalier du Reynou au Vigen ainsi que beaucoup d'autres sites naturels pour s'évader proche de chez soi.

Enfin, **le département offre des paysages naturels incroyables** qu'il faut découvrir. En effet, **deux parcs naturels régionaux** sont situés en Haute-Vienne: le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin et le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin. Des **réserves naturelles nationales** aussi comme la Tourbière des Duges et l'Astroblème de Rochechouart-Chassenon. Sans compter le **Mont Gargan**, offrant une vue incroyable, l'**étang de la Pouge**, 32 ha de richesses naturelles et paysagères, ou encore la Forêt des Vaseix, pour faire de la randonnée en toute tranquillité au sein de la Communauté urbaine.

# La position géostratégique de Limoges Métropole

Habiter à Limoges Métropole c'est vivre dans **une position centrale sur le territoire français**. Ce qui rend la Communauté urbaine facile d'accès, que ce soit en voiture, en train ou en avion.

En effet, **en voiture**, Limoges Métropole se trouve à seulement 4h de Paris, 2h30 de Bordeaux, 3h de Toulouse, 2h30 de Clermont-Ferrand et 4h de Lyon. La Communauté urbaine dispose également d'une **grande gare, Limoges-Bénédictin**, qui permet de relier facilement les grandes villes: 3h pour aller à Paris par exemple. De plus, **l'aéroport de Limoges-Bellegarde** facilite l'accès au territoire depuis les autres grandes villes françaises.

## Le territoire en quelques chiffres

Au total, **près de 210 000 personnes** habitent dans les 20 communes de Limoges Métropole, soit près de la moitié de la population de la Haute-Vienne.

Tous âges et tous types de personnes ont choisi de vivre à Limoges Métropole, avec **37,5% de jeunes de 15 à 44 ans et 27,9% de séniors de 60 ans et plus**.

Zoom sur les catégories professionnelles des habitants - de 15 ans ou plus - de la Communauté urbaine :

- > Retraités – **29,9 %**
- > Sans activité professionnelle - **18,6 %**
- > Employés – **15,5 %**
- > Professions intermédiaires – **14,2 %**
- > Ouvriers – **10,3 %**
- > Cadres et professions intellectuelles supérieures – **8,6 %**
- > Artisans, commerçants, chefs d'entreprise – **2,6 %**
- > Agriculteurs exploitants – **0,2 %**

Source: INSEE, 2017



Vous souhaitez en savoir plus ?

[Découvrez le territoire de Limoges Métropole.](#)

